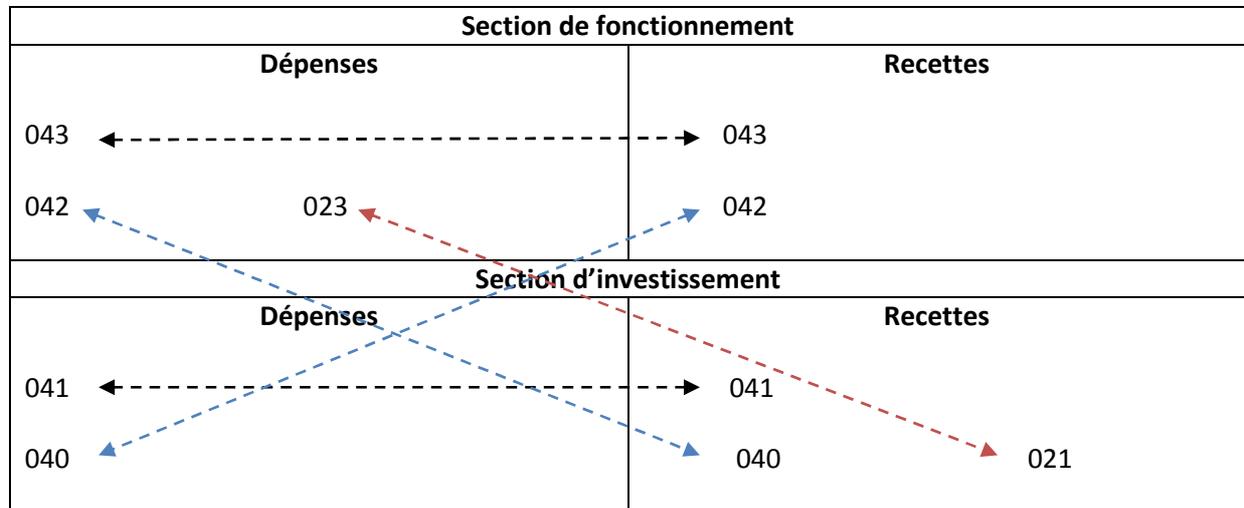


## Les chapitres globalisés des opérations d'ordre budgétaires

Les opérations d'ordre budgétaires sont regroupées en huit chapitres globalisés.



Les chapitres 043 correspondent aux opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement (surtout utilisé pour les budgets lotissements)

Les chapitres globalisés 040 et 042 correspondent aux opérations d'ordre entre les sections : amortissement, travaux en régie... Attention l'autofinancement prévisionnel (023/021) n'est pas intégré dans ces chapitres globalisés : il existe toujours à part entière.

Les chapitres globalisés 041 et 043 regroupent les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement comme par exemple l'intégration des frais d'études, le passage de travaux en cours à une immobilisation.